

Datif

Sur le plan syntaxique, on peut distinguer quatre emplois du datif selon que le syntagme nominal au datif est un constituant d'un syntagme nominal, d'un syntagme prépositionnel, d'un syntagme adjectival ou d'une proposition.

Constituant d'un syntagme nominal

Le syntagme nominal au datif est équivalent à un syntagme au génitif, mais correspond à un niveau de langue différent (langue familière).

dem Onkel seine Pfeife = die Pfeife des Onkels

N.B. Des expressions comme *Tod den Feinden !* ne sont pas des syntagmes nominaux, mais des propositions sans verbe constituées de deux syntagmes nominaux.

Constituant d'un syntagme prépositionnel

On peut distinguer trois cas de figure :

– le datif est le seul cas possible (datif régi strictement par la préposition) :

aus, bei, mit, nach, seit, von, zu
entsprechend, entgegen, gegenüber, gemäß, ...

– il y a concurrence entre le datif et le génitif, mais sans différence sémantique :

trotz, wegen, dank...

– le datif est en concurrence avec l'accusatif. La concurrence vaut essentiellement dans le registre spatial. Le datif exprime la localisation d'un objet dans l'espace à un moment donné, tandis que l'accusatif exprime la cible d'une trajectoire. Voir la fiche "Prépositions mixtes".

Die Katze schleicht unter dem Tisch durch.

Constituant d'un syntagme adjectival

Quelques adjectifs régissent un complément au datif.

Er ist diesen Anforderungen nicht gewachsen.

Constituant d'une proposition

Préliminaires

On distingue les syntagmes fonctionnant comme actants et ceux fonctionnant comme circonstants.

Parmi les actants, on distingue les actants obligatoires et les actants libres.

– les actants obligatoires ne sont pas supprimables sans que soit altérée la grammaticalité de la phrase.

– les actants libres et les circonstants peuvent être supprimés sans que la phrase devienne agrammaticale.

Les actants libres peuvent être distingués des circonstants à l'aide de tests de dislocation (und das..., und das geschieht...), dont le maniement est cependant délicat, notamment avec des syntagmes au datif. En principe, si le test de dislocation ne rend pas la phrase agrammaticale, il s'agit d'un circonstant.

Exemples :

Sie ähnlet ihrer Mutter. *Sie ähnelt. – Actant obligatoire.

Diese Arbeit ist mir gelungen. Diese Arbeit ist gelungen. *Diese Arbeit ist gelungen, und das geschah mir. – Actant facultatif.

Parmi les actants (facultatifs ou obligatoires), on peut procéder à une autre distinction selon que les éléments de relation (cas et préposition) peuvent commuter avec d'autres ou non. Quand ce n'est pas le cas, on dit qu'ils sont régis par le verbe.

Exemples :

Ich fahre nach Berlin / in die Stadt / zur Uni / ... – *fahren* a bien un actant (libre) qui exprime la direction, mais celui-ci peut être représenté par des syntagmes mettant en œuvre des prépositions et des cas différents.

Sie ähnlet ihm. *Sie ähnelt ihn. *Sie ähnelt zu ihm. – *ähneln* a deux actants obligatoires, l'un au nominatif, l'autre au datif.

La distinction traditionnelle entre datif régi et datif libre ne recoupe pas entièrement ces distinctions. Certains datifs régis peuvent être des actants facultatifs. Et certains datifs libres (comme le datif éthique) restent en dehors de cette classification.

Datif régi

Catégorisation

On peut classer les datifs régis selon au moins trois critères, deux critères syntaxiques et un critère sémantique :

Premier critère syntaxique : actant obligatoire ou actant facultatif

Das Auto gehört dem Nachbar. – Actant obligatoire.

Ich habe dir ein Buch gekauft. – Actant facultatif.

Deuxième critère syntaxique : objet d'un verbe divalent (comme *ähneln*, *dienen*, etc.) ou trivalent (comme *geben*, *nehmen*, etc.) ; voir les exemples ci-dessus.

Critère sémantique : le datif est utilisé avec des types sémantiques différents de verbes et contribue au marquage de relations différentes, qui sont cependant caractérisées le plus souvent par une asymétrie volontaire : dominant-dominé, agent-bénéficiaire (ou victime), locuteur-interlocuteur, etc. Parmi les verbes concernés, on peut distinguer ceux qui expriment des procès (avec agent humain comme sujet grammatical) – exemple : *geben* – et ceux qui n'en expriment pas – exemple : *gehören*.

– verbes exprimant une relation de domination ou de possession :

a) sujet animé

Das Kind gehorcht nur seiner Mutter. Sie unterstehen ihm. Sie gab seinen Forderungen nach. Sie folgt ihm blind.

b) sujet inanimé

Das Auto gehört unserem Nachbar. Dieses Werk imponiert dem Leser. Das gefällt mir. Dieses Gericht hat mir pria geschmeckt. Ihm stand eine neue Operation bevor. Eine Vorspeise genügte ihm. Die Brille steht dir gut. Der Kopf tut mir weh.

– le syntagme au datif représente le bénéficiaire ou la victime du procès :

a) sujet animé

Sie ist immer bereit, mir zu helfen. Er gratulierte ihr zum Geburtstag. Er schmeichelt seinem Vorgesetzten. Er dankte ihr (für das Buch). Ich vertraue ihm nicht. Ich habe es ihm nie verziehen. Er hat uns damit gedroht.

b) sujet inanimé

Es schadet seinem Image. Es ist mir einmal passiert, dass... Es ist mir gelungen, die Waschmaschine zu reparieren.

– verbes exprimant un échange (*geben*, *schenken*, *nehmen*) : sujet animé et actant (animé) au datif

Sie schenkt ihrem Freund ein Buch. Ich habe dir ein Buch gekauft. Sie haben mir nur einen kleinen Wecker gestohlen.

– verbes de dire (verba dicendi) : sujet et objet animés au datif

Ich habe ihr dieses Geheimnis anvertraut. Ich habe ihm dieses Buch empfohlen. Ich habe es ihnen untersagt / verboten. Ich habe es ihm versprochen. Sie widerspricht ihm. Sie stimmt ihm zu.

Sie lauschte seinen Aussagen.

– verbes de perception : sujet animé actif

Ich hörte ihm aufmerksam zu. Ich sah ihm zu. (différence avec : Ich höre/sehe ihn.)

Cette asymétrie vaut aussi dans le cas de *ähneln*. Les deux phrases suivantes ne sont pas équivalentes.

Sie ähnelt ihrer Mutter. Ihre Mutter ähnelt ihr.

Datif libre

Le syntagme nominal au datif représente toujours une personne.

On peut distinguer :

– le **datif du bénéficiaire** (ou de la victime) (dativus commodi ou incommodi).

Er öffnete ihm die Tür.

Sie hat ihm die Fenster geputzt.

Sie hat ihm die Vase zerbrochen.

Ich backe euch am Wochenende einen Kuchen. (Eroms 2000)

Mir hat jemand mein Auto demoliert. (Eroms 2000)

Ich sehe mir das Bild an.

Ich habe es mir vorgenommen.

Il peut parfois commuter avec "*für* + syntagme nominal".

Ich backe am Wochenende einen Kuchen für euch.

Eroms (2000 : 195) note qu'à ces constructions peuvent correspondre des structures de valeur passive avec *bekommen*.

Ich habe mein Auto demoliert bekommen.

Dativus commodi également avec le verbe *sein*.

Er war mir ein guter Vater.

Das ist mir ein Vergnügen.

Es ist mir zu kalt.

– le **datif possessif**. Le sujet ou l'objet est une partie de la personne représentée par le syntagme au datif. L'utilisation de ce datif permet une focalisation sur la personne (et donc sur le contact établi avec elle) et non sur la partie du corps en question.

Ich habe ihm die Hand gedrückt.

Ich lachte ihm ins Gesicht.

– le **datif éthique**. Le syntagme nominal au datif représente généralement le locuteur ou l'interlocuteur (à la différence du datif du bénéficiaire ; voir cependant le dernière exemple). Le datif éthique fonctionne à certains égards comme une particule illocutoire (notamment il ne peut occuper le Vorfeld et ne peut porter l'accent principal de phrase), comme le note Eroms (2000 : 196).

Er hat mir wieder das Licht brennen lassen.

Versäum mir morgen die Vorlesung nicht! (Böll)

Komm mir nicht zu spät nach Hause !

Das war dir ein Kerl ! (Heildolph et al. 1980)

Ich badete ihr zu oft, sie fand das überflüssig. (Böll)

– le **datif de responsabilité** (Heildolph et al. 1980 : 369). Les verbes représentent un procès non souhaité, dont l'actant au datif est présenté implicitement comme responsable.

Das Kind ist mir krank geworden. Das Kind ist dir krank geworden. *Das Kind ist mir gesund geworden.

Problèmes d'analyse

Das ist mir zu teuer. (= Das ist zu teuer für mich.) Du bist mir zu dumm. – Datif éthique.

Sie hat ihm das Hemd gebügelt. – Datif du bénéficiaire et datif possessif.